

2012

Rapport annuel



**Société Ivoirienne
de Banque**

2012

Rapport annuel

Société Ivoirienne de Banque société anonyme avec conseil d'administration au Capital de 10 000 000 000 FCFA - Immatriculée au RCCM sous le N°CI-Abj-1962-B-956
Siège social : 34, Boulevard de la République, Immeuble ALPHA 2000 - 01 B.P 1300 Abidjan 01
Tél: +225 20 20 00 00 - www.sib.ci



**Société Ivoirienne
de Banque**

La Société Ivoirienne de Banque est l'un des tous premiers acteurs bancaires en Côte d'Ivoire. Son histoire riche d'un demi-siècle de présence dans le pays, lui confère une forte notoriété et l'image d'une banque responsable et engagée, au service de ses clients.



Un engagement, une éthique, des valeurs

La Société Ivoirienne de Banque opère sur un socle de valeurs partagées et des règles de conduite, structurées autour de 5 piliers fondamentaux, qui guident sa démarche stratégique :

1. Ethique
2. Professionnalisme
3. Responsabilité
4. Esprit d'équipe
5. Orientation client

Messieurs JAÏ (Directeur Général groupe) et COULIBALY (Directeur Général de la SIB) se sont engagés à jouer un rôle de leadership dans la mise en œuvre de la charte des valeurs de la Société Ivoirienne de Banque, à travers leur décision d'apposer leur signature au bas du document adopté lors de la convention du personnel le 09 juin 2012. La signature de cette charte par chaque collaborateur de la banque quelques semaines plus tard, marquera le point de départ d'un nouveau pacte sur des valeurs communes et partagées.

Solidarité

Leadership

Engagement

Éthique



Citoyenneté

SOMMAIRE

p.10
MOT DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL

CHAPITRE 1

p.12
**UNE CROISSANCE
CONSOLIDÉE AUTOUR DE
PROJETS STRUCTURANTS**

PROFIL DE LA SIB p.14
CHIFFRES CLÉS 2012 p.16
FAITS MARQUANTS 2012
ET EVENEMENTS RECENTS 2013 p.17

CHAPITRE 2

p.22
**BONNE GOUVERNANCE AU
SERVICE DU DÉVELOPEMENT**

CONSEIL D'ADMINISTRATION p.24
COMITÉ D'AUDIT ET DES COMPTES p.25
COMITÉ DE DIRECTION p.26

CHAPITRE 3

p.30
**UN ENGAGEMENT DE
PROXIMITÉ ET D'EXCELLENCE
A L'ÉGARD DE L'ENSEMBLE
DES SEGMENTS DE CLIENTS**

BANQUE DE DÉTAIL p.32
MIDDLE MARKET p.33
BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT p.33
ACTIVITÉS DE MARCHÉ p.33
BANQUE DES MARCHÉS DE CAPITAUX p.34

CHAPITRE 4

p.36
**UNE RESPONSABILITÉ
SOCIALE ANCRÉE DANS
LES VALEURS DE LA SOCIÉTÉ
IVOIRIENNE DE BANQUE**

DÉONTOLOGIE p.38
CONFORMITÉ p.38
CONTRÔLE PERMANENT p.39
CAPITAL HUMAIN p.40
ACHATS p.41

p.42
RAPPORT DE GESTION

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Daouda COULIBALY
Directeur Général

merSIBeaucoup

Ce néologisme, trouvaille des équipes de la Société Ivoirienne de Banque a marqué le monde bancaire au cours de l'année 2012 !

En effet, 2012, année du cinquantenaire est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la SIB. Pour commémorer cet âge symbolique, la banque dans toutes ses composantes a tenu à remercier l'ensemble de ses clients particulièrement ceux qui lui font confiance depuis de longues années parfois depuis sa création mais aussi les partenaires qui l'accompagnent dans son développement.

Ce message a été résumé en ce néologisme simple et compréhensible par l'ensemble de la population « merSIBeaucoup ».

Le métier de la banque étant principalement un métier de femmes et d'hommes, ce message s'adresse également à l'ensemble des acteurs, retraités ou actifs qui ont contribué à faire de la SIB un acteur de référence dans le paysage bancaire de l'UEMOA.

A l'occasion des festivités du cinquantenaire, la SIB a organisé sa première convention qui a vu la participation de l'ensemble des effectifs de la banque et de la Direction Générale du Groupe Attijariwafa bank.

Cette convention fut une plate forme idéale pour faire le bilan de la banque, mais aussi pour tracer tous ensemble, ses grandes lignes afin de l'asseoir davantage dans le paysage bancaire africain et ce, dans le cadre du plan stratégique « Attijariwafa bank 2015 ».

Cette convention fut aussi le moment favorable, pour affirmer le positionnement de banque citoyenne de la SIB, dont l'engagement dans les domaines de l'éducation et surtout de la santé s'est traduit entre autres, par la signature d'un protocole avec la Fondation de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan.

Au niveau de son activité, la banque a poursuivi les projets structurants notamment :

- Le renforcement des fondamentaux de la banque ;
- Le développement du réseau avec l'ouverture de 5 nouvelles agences ;
- L'enrichissement et l'approfondissement des fonds de commerce tous secteurs confondus ;

2012, a été aussi marquée par le lancement du Projet « MEHARI 2 ». Ce Projet porte sur le changement du système d'information en vue de mieux servir et proposer de nouveaux produits à notre clientèle.

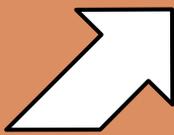
Ce projet qui a nécessité l'implication de l'ensemble des équipes a connu son aboutissement en avril 2013 à la satisfaction totale de tous.

Au niveau du Groupe, la SIB a accompagné une quarantaine d'opérateurs économiques au 2ème forum « Afrique Développement » qui s'est tenu en novembre 2012 à Casablanca, leur donnant non seulement l'opportunité de partager leurs réflexions sur les grands sujets de développement du continent africain, mais également de nouer des relations d'affaires avec des participants provenant des 22 pays où le groupe AWB est implanté.

L'année 2012 a vu la SIB consolider ses positions en distribution de crédits et en collecte de dépôts mais aussi au niveau de l'ensemble des agrégats de gestion qui ont tous progressé de 2 chiffres.

Les tendances de 2013, s'annoncent propices pour l'économie ivoirienne, la SIB forte de son nouveau système d'information et de l'appui de son groupe devrait continuer à renforcer son image de banque leader dans la zone UEMOA. Les équipes sont fortement mobilisées pour continuer à relever ce challenge.

1.

UNE CROISSANCE CONSOLIDÉE AUTOUR
DE PROJETS STRUCTURANTS

32 (+27%)

PNB
en milliards de XOF

15,3 (+42%)

RBE
en milliards de XOF

Chiffres au 31 décembre 2012

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2012-2015 sous l'impulsion du Groupe Attijariwafa bank, nouvel actionnaire de référence de la Société Ivoirienne de Banque depuis 2009, cette dernière s'est engagée dans plusieurs projets structurants, dont les plus importants sont le développement du réseau d'agences et le changement du système d'information.

La diversification et le renouvellement de l'offre produit étant un des axes stratégiques de la politique commerciale de la SIB, de nouvelles offres sont venues enrichir la gamme de produits et services.

CROISSANCE MAINTENUE DANS UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE PLUS FAVORABLE

8,7 (+37%)

RN

en milliards de XOF

PROFIL DE LA SIB	14
CHIFFRES CLÉS 2012	16
FAITS MARQUANTS 2012 ET ÉVÉNEMENTS RECENTS 2013	17

PROFIL DE LA SIB

Banque universelle de premier plan, la Société Ivoirienne de Banque est un acteur majeur incontournable du marché bancaire et financier en Côte d'Ivoire.

Sa participation concrète à la collecte de l'épargne pour financer l'économie réelle, lui confère la 4^{ème} place des banques par les emplois et la 6^{ème} par les ressources. La SIB compte au 31 décembre 2012, plus de 180 000 clients repartis dans 41 agences.

La Société Ivoirienne de Banque fonde son efficacité sur l'implication et la mobilisation de 527 collaborateurs, sur leur sentiment d'appartenance à une organisation et sur le partage des valeurs et des règles de conduite.

Acteur clé du pays, la SIB poursuit son développement et renouvelle d'excellentes performances commerciales et financières avec une présence couvrant la quasi-totalité des communes d'Abidjan et les principales villes de Côte d'Ivoire.

RÉSEAU, CLIENTS ET EFFECTIFS

Au 31 décembre 2012

▶ **11**
VILLES



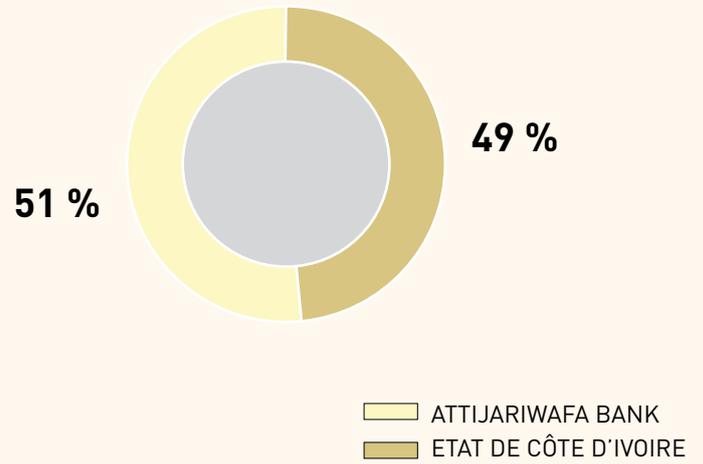
▶ **41**
AGENCES

30 à Abidjan

11 en province

ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2012



▶ **527**
COLLABORATEURS



▶ **+ 180 000**
CLIENTS

CHIFFRES CLÉS 2012

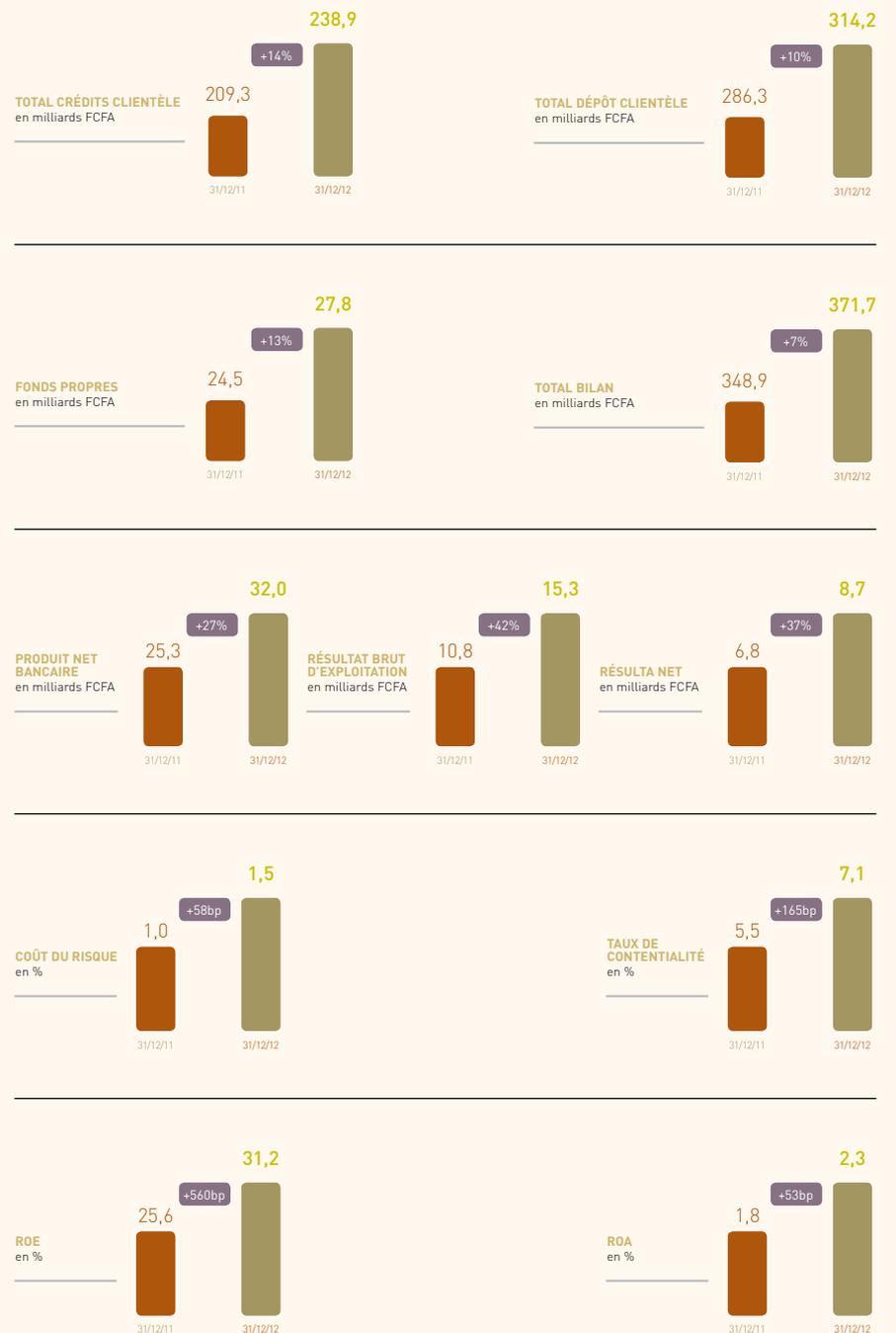
L'apaisement progressif du climat socio-politique et la réduction d'une importante partie de la dette extérieure du pays, ont fortement contribué à la consolidation en 2012, du regain de l'activité économique constaté à la fin de l'année précédente.

Le secteur bancaire qui avait été fortement éprouvé par cette crise, s'est trouvé confronté à la reprise, aux difficultés de recouvrement de créances et de reconstruction de matériels de production détruits.

Dans ce contexte, la Société Ivoirienne de Banque a continué à progresser en captant de nouvelles parts de marché, confortant ainsi sa position d'acteur de référence sur le marché bancaire ivoirien.

En dehors des indicateurs de risques, dont le rendement moyen est lié au volume important d'impayés auquel a dû faire face la banque, tous les indicateurs de performance sont au vert. La SIB a pu maintenir le cap de la croissance sous l'orientation de la vision du Groupe AWB.

CROISSANCE MAINTENUE ET RENTABILITÉ AUX MEILLEURS STANDARDS



FAITS MARQUANTS 2012 ET ÉVÉNEMENTS RECENTS 2013

Mars 2012

SIBNET_MAGIC NET

Visant à enrichir les fonctionnalités de l'offre SIBNET, MAGICNET vient améliorer les performances des services de la banque en ligne, donnant ainsi l'opportunité aux clients Particuliers et Entreprises d'effectuer à distance et en temps réel, des transactions sur leur compte.



Juin 2012

50ans AUX CÔTÉS DES IVOIRIENS

En 2012, la Société Ivoirienne de Banque a célébré ses 50 ans d'existence et de présence en Côte d'Ivoire.

Fondée en 1962 par la reprise des agences du Crédit Lyonnais en Côte d'Ivoire, la SIB est depuis sa création un acteur majeur de la vie économique du pays.

Son histoire est celle de la continuité et de la stabilité, mais aussi celle d'inéluctables changements qui ont marqué son évolution.

Entre passé riche, présent caractérisé par une vision stratégique sous l'impulsion du groupe Attijariwafa bank et avenir plein de défis, l'histoire de la Société Ivoirienne de Banque est également celle du succès d'une institution au service de l'économie Ivoirienne et partant, au service de la Côte d'Ivoire.



LES ÉTAPES CLÉS DANS L'HISTOIRE DE LA BANQUE

1962 : Création de la Société Ivoirienne de Banque qui reprend les agences du Crédit Lyonnais en Côte d'Ivoire.

1976 : Ouverture du siège de la banque dans le complexe de l'immeuble « Alpha 2 000 ».

2003 : intégration de la Société Ivoirienne de Banque au Groupe Crédit Agricole S.A. suite au rachat du Crédit Lyonnais par ce dernier.

17 décembre 2009 : Intégration de la Société Ivoirienne de Banque au Groupe Attijariwafa bank.

FAITS MARQUANTS 2012 ET ÉVÈNEMENTS RECENTS 2013



MERSIBEAUCOUP

A l'occasion de la célébration des festivités marquant les 50 ans de l'institution, la Société Ivoirienne de Banque a lancé en juin 2012, une campagne institutionnelle multimédia. Diffusée sur les supports TV, Affichage urbain et PLV; la campagne ciblait les clients et partenaires de la SIB afin de valoriser la relation de confiance établie entre la banque cinquantenaire et les habitants de la Côte d'Ivoire.

Ce moment fort de l'histoire de l'entreprise fut l'occasion idéale de rappeler les valeurs de la SIB, mais surtout de dire merSIBeaucoup aux clients et partenaires et à tous ceux qui ont contribué à son développement.

Juin 2012

LIVRET JEUNE

La SIB participe activement à la bancarisation des 16 - 30 ans en leur simplifiant l'accès aux services financiers.

Conçue pour faciliter la bancarisation des jeunes et favoriser leur compréhension sur le fondement des opérations bancaires et la valeur de l'épargne, la SIB met en œuvre au mois de juin 2012, l'offre « Livret Jeune ». A l'ouverture du compte, le jeune bénéficie d'un Pack avec des services adaptés et modernes, tels que la monétique et la télématique. Le lancement de « Livret Jeune » marque aussi la volonté de la SIB de participer activement à la bancarisation des 16-30 ans en leur simplifiant l'accès aux services financiers.



Juillet 2012

ORANGE MONEY

Fruit d'un partenariat réussi.

Fruit d'un partenariat réussi avec Orange, « Orange Money » est distribué dans le réseau de la SIB à partir du mois de juillet 2012 et contribue à diversifier davantage la gamme de services de transfert d'argent offerts à la clientèle.



Août 2012

CRÉDIT SCOLAIRE 2012

La SIB poursuit son engagement à soutenir l'effort des parents dans la scolarisation de leurs enfants.

2^{ème} banque de financement des Particuliers, la SIB permet à sa clientèle de disposer d'une gamme variée de crédits et poursuit son engagement à soutenir l'effort des parents dans la scolarisation de leurs enfants avec l'une des offres phares et historiques de cette gamme le « **crédit scolaire** », proposé comme tous les ans dès le mois d'août.



FAITS MARQUANTS 2012 ET ÉVÈNEMENTS RECENTS 2013



OPTIMISATION EFFICACE DU RESEAU DE DISTRIBUTION

Entre 2010 et 2012, la SIB a ouvert 25 agences triplant ainsi la taille de son réseau. En 2012, le nombre des agences de la SIB est passé de 37 à 41, traduisant de manière claire sa politique de proximité et sa volonté de participer activement à l'effort de bancarisation des citoyens ivoiriens.

Cette expansion s'est réalisée à un rythme moins important que les deux années précédentes mais toujours dans le respect des standards stricts d'un réseau d'agences modernes et fonctionnelles. Cinq (5) nouvelles agences seront ainsi implantées, quatre (4) à Abidjan et une (1) en province. Cet élan devra se poursuivre en 2013, avec en perspective l'ouverture d'une dizaine de nouvelles agences, et très probablement les premiers centres d'affaires, totalement dédiés aux Entreprises.

Novembre 2012

Avril 2013

BASCULE RÉUSSIE DU SYSTÈME D'INFORMATION !

Depuis le 08 avril 2013 et après plus de dix mois de travail intensif valorisés par la qualité de la bascule, les collaborateurs de la SIB effectuent toutes les opérations de la clientèle en utilisant avec succès une nouvelle solution informatique.

La mise en place de ce nouveau système d'information apporte une solution moderne et performante, qui accompagnera la SIB dans son ambitieux programme de développement ainsi que dans l'amélioration de la qualité du service offert aux clients et aux partenaires de la banque.

Ce succès a été rendu possible grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes de la SIB, doublée d'une implication totale du groupe AWB dont l'expertise, le savoir et l'assistance technique et de management de projets ont été essentiels à la réussite du projet.



UN ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN

Largement impliquée dans des actions de responsabilité sociale, la SIB investit les domaines de la santé, la Culture et de l'Éducation aux côtés de plusieurs organisations et poursuit son engagement à travers les actions suivantes :

1. Soutien à l'UNESCO & au FEMUA

Dans le cadre de l'édition 2012 de la journée Internationale de l'Alphabétisation, l'artiste A'Salfo du groupe Magic System a été nommé Ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco le 06 septembre 2012, en présence des Ministres de la Culture et de l'Éducation ainsi que de la première dame de Côte d'Ivoire. Le soutien de la SIB à l'organisation de la cérémonie a été apprécié au plus haut niveau de l'institution prestigieuse qui lui a exprimé sa reconnaissance à travers une lettre de remerciement de Madame Irina BOKOVA, Directrice Générale de l'Unesco.

Dans le prolongement de cette action, la SIB a été partenaire de « Gaou Production » au FEMUA 2013 (Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo) organisé à Abidjan au mois d'avril. Couplé avec des actions sociales au profit de la communauté, l'évènement donne l'occasion aux populations défavorisées d'assister gratuitement à plusieurs concerts d'artistes de renom. Une partie des fonds recueillis auprès des partenaires servent à la construction d'infrastructures scolaires et de santé confirmant ainsi le positionnement de la SIB en tant qu'entreprise responsable et engagée.



Avril 2013

Avril 2013

2. Fondation du Cœur

Lors des festivités marquant le cinquantenaire de la SIB, un partenariat a été scellé entre la banque et la FICA au mois de juin 2012. Dans l'exécution du plan d'action 2013 de cette Fondation, la SIB a retenu des actions de mise en œuvre qui portent sur des prestations identifiées au profit des malades du cœur notamment la prise en charge d'enfants malades. Cette initiative, qui permet à la banque d'accroître sa dimension citoyenne s'est poursuivie au mois de septembre 2013 par une remise officielle de matériel à l'Institut de Cardiologie d'Abidjan.



3. Réseau d'Excellence

La SIB accompagne l'Association « Réseau pour l'excellence » dans la mise en œuvre de son programme qui consiste à identifier des jeunes ivoiriens au Cursus scolaire promoteur et orienter les lauréats vers des écoles supérieures d'excellence. La prise en charge de la SIB a permis le financement des études supérieures de plusieurs jeunes Ivoiriens pour l'année scolaire 2012-2013.

2.

BONNE GOUVERNANCE AU SERVICE
DU DÉVELOPEMENT

41

NOMBRE D'AGENCES

11

NOMBRE DE VILLES

Chiffres au 31 décembre 2012

A l'instar du groupe Attijariwafa bank, la Société Ivoirienne de Banque poursuit une démarche active de gouvernance d'entreprise et s'appuie sur les instances de Direction, de Contrôle et d'Audit au service du développement.

GOUVERNANCE, DES RÈGLES QUI REPONDENT À DES STANDARDS EXIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION	24
COMITÉ D'AUDIT ET DES COMPTES	25
COMITÉ DE DIRECTION	26

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de la Société Ivoirienne de Banque veille à ce que la banque serve les intérêts des actionnaires et toutes les parties prenantes dans le respect des normes les plus élevées en matière de responsabilité, d'intégrité et de conformité à toutes les lois et réglementations applicables. Le maintien de cet engagement s'inscrit dans le cadre des standards d'éthique et de déontologie adoptés par le groupe Attijariwafa bank.

Le Conseil d'Administration est le garant de la gestion de la SIB dans l'intérêt social. Il s'appuie sur deux comités : le Comité d'audit et des Comptes et le Comité de Direction.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Attijariwafa bank représenté par :

M. Mohamed EL KETTANI (PDG Groupe AWB)

M. Boubker JÁÍ (Administrateur)

M. Ismaïl DOUIRI (Administrateur)

M. Mounir OUDGHIRI (Administrateur)

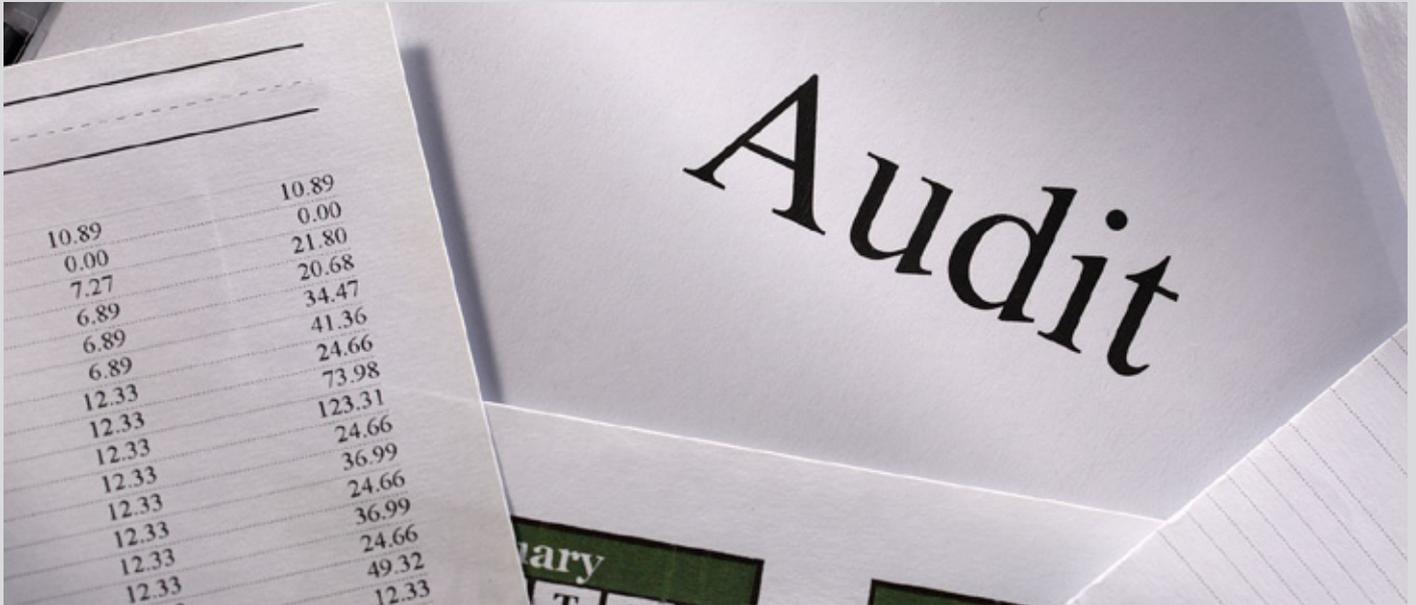
L'état de Côte d'Ivoire représenté par :

M. Georges N'DIA COFFI (Président du Conseil d'Administration)

Madame KONE Epouse COULIBALY Minafou Fanta (Administrateur)

Monsieur ALI Coulibaly (Administrateur)

COMITÉ D'AUDIT ET DES COMPTES



Mis en place en 2010 sur décision du Conseil d'Administration, le Comité d'Audit et des Comptes assiste le Conseil d'Administration dans le contrôle de l'intégrité des comptes et du respect par la SIB des obligations légales et réglementaires, examine le programme d'intervention des Commissaires aux Comptes et s'assure de l'efficacité du contrôle des risques et des services d'Audit Interne et Externe.

Il se tient à la veille de chaque Conseil d'Administration (au moins 2 fois par an) pour examiner les comptes et évaluer les dispositifs de gestion des risques et de contrôle.

COMITÉ D'AUDIT ET DES COMPTES

Membres	Fonction
M. Boubker JAÏ	Administrateur
Madame KONE Epouse COULIBALY Minafou Fanta	Administrateur
M. Ismaïl DOUIRI	Administrateur

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction réunit les Directeurs de Département sous la présidence de la Direction Générale. Le Comité de Direction qui se tient une fois par semaine assure la conduite opérationnelle des activités de la Société Ivoirienne de Banque. Il veille dans ce cadre à la mise en œuvre de la politique générale de l'entreprise telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration.

M. Daouda COULIBALY
Directeur Général



M. Youssef LAMARI
Directeur Général Adjoint





Mme Kadiatou SORO
Directeur des Affaires Juridiques



M. Arsène KOUADIO-KOUADIO
Directeur des Activités de Marché



M. Jérôme AHUA
Directeur Grandes Entreprises



M. Denis BAREAU
Directeur Marché des Particuliers
et Professionnels



M. Bakary YEO
Directeur Entreprises



M. Cheickam SANKON
Directeur des Projets de
l'Organisation et de la Qualité

COMITÉ DE DIRECTION



Mme Bibata SAWADOGO
Directeur Gestion Globale
des Risques



M. Claude YAPI
Directeur de l'Inspection
Générale



M. Guillaume KOUASSI
Directeur Financier



Mme Rosemonde DIEI-YOA
Directeur des Ressources
Humaines



Mme Mariame SANOGO
Directeur des Opérations



M. Seydou KONÉ
Directeur des Systèmes
Informatiques



M. Jean Christophe KOUAKOU
Directeur de la Logistique
et des Achats



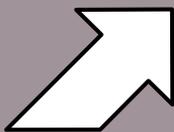
Mme Mariam CISSÉ ELLOGNE
Communication et Marketing
Stratégique

2012

Rapport annuel

3.

UN ENGAGEMENT DE PROXIMITÉ ET D'EXCELLENCE À L'ÉGARD DE L'ENSEMBLE DES SEGMENTS DE CLIENTS

**+ 180 000**

CLIENTS

Une organisation structurée autour de 4 pôles de métier et une intervention sur les **Marchés de Capitaux** via sa filiale spécialisée, permet à la Société Ivoirienne de Banque d'offrir des services à forte valeur ajoutée tout en maintenant un haut niveau de proximité avec ses clients.

UNE BANQUE CRÉATRICE D'OPPORTUNITÉS

+10%
RESSOURCES

+14%
EMPLOIS

BANQUE DE DÉTAIL	32
MIDDLE MARKET	33
BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	33
ACTIVITÉS DE MARCHÉ	33
BANQUE DE MARCHÉS DE CAPITAUX	34

BANQUE DE DÉTAIL

Le groupe Attijariwafa bank développe et adapte aux environnements locaux son modèle de banque universelle. Son développement en Côte d'Ivoire s'appuie notamment sur la croissance accélérée du réseau d'agences de la Société Ivoirienne de Banque et de la base Clientèle Particuliers constamment en évolution.

CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

La SIB propose à ses clients une gamme variée de produits et services en constante évolution, adaptés à leurs besoins spécifiques. Elle maintient en 2012, un bon niveau de performance commerciale, soutenu par la mise en œuvre d'une stratégie « clientèle Particuliers » avec notamment :

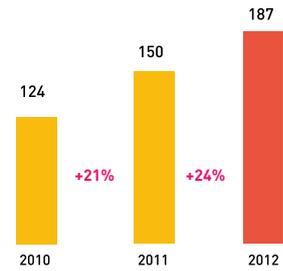
- la diversification et l'enrichissement de son réseau de distribution, avec l'ouverture de 5 nouvelles agences (4 sur Abidjan et 1 à l'intérieur du pays, Gagnoa) dont 2 nouveaux Espaces Privilèges.
- l'enrichissement de son offre pour l'ensemble des segments de la clientèle Particuliers à travers; le lancement de l'offre « LIVRET JEUNE » à destination des 16-30 ans, étudiants et jeunes actifs du secteur privé ; le lancement de l'offre « Maliens Sans Frontières » dédiée à la diaspora malienne vivant en Côte d'Ivoire ; la mise en place de l'offre « Ivoiriens Sans Frontières » pour la diaspora ivoirienne vivant en France ; le lancement d'une offre de « Mobile Banking » en partenariat avec Orange.

Ayant placé le marché des diasporas ivoiriennes à l'étranger et celles issues des pays africains vivant en Côte d'Ivoire, au cœur de sa stratégie, la SIB affirme sa volonté d'être un acteur de référence en matière d'« Immigrant Banking ». Pour ce faire, elle a adopté un modèle économique lui permettant de servir et d'accompagner efficacement le client dans ses pays d'origine et de résidence notamment en proposant une double offre de produits et services bancaires couvrant l'ensemble des besoins du client à travers une présence en France via la CBIP, filiale du Groupe AWB. La SIB assure également pour le compte de la BIM au Mali, la distribution des services dédiés à la diaspora malienne en Côte d'Ivoire. Un modèle qui sera bientôt étendu à d'autres filiales du groupe en Afrique (CBAO au Sénégal et au Burkina Faso).

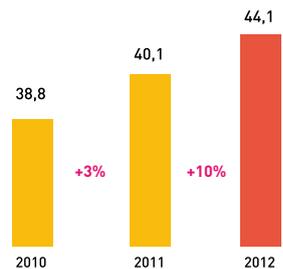
Nombre de clients particuliers
170 000



Collecte des ressources (en milliards XOF)



Crédits distribués (en milliards XOF)



MARCHÉ DES PROFESSIONNELS



Professionnels, Artisans, Commerçants, et Très Petites Entreprises (P.A.C.T.E.)

La clientèle des P.A.C.T.E. revêt une attention particulière pour la SIB. Dans ce sens, le modèle organisationnel et les moyens alloués au marché des P.A.C.T.E. ont été renforcés à travers :

-L'amélioration de la prise en charge commerciale dans le réseau d'agences avec la mise en place notamment de commerciaux dédiés, et le renforcement de la formation.

- Le renforcement de l'organisation centralisée du pilotage de l'activité pour ventiler et assurer en permanence un service dédié et adapté à cette clientèle.

Partenaire incontournable des entreprises, la Société Ivoirienne de Banque participe activement au financement de l'économie et des grands projets industriels.

En 2012, une diversification des services impliquant l'adaptation de l'organisation est intervenue à travers la création de trois Directions et le redimensionnement des équipes, traduisant ainsi la volonté de la SIB d'accroître sa capacité à offrir un service de proximité à la clientèle des Entreprises.

Ce processus devra permettre à la banque de consolider sa position et poursuivre son développement.

- MIDDLE MARKET

La Société Ivoirienne de Banque intervient auprès de milliers d'Entreprises de l'industrie et des services avec un large ensemble de solutions.

Malgré les difficultés de la période post-crise, la SIB affiche au terme de l'année 2012, une hausse de 14% du PNB par rapport à 2011.

Le Middle Market s'est distingué en 2012 par une bonne croissance de la collecte des ressources (24%). Toutefois, bien que moins importante au niveau des emplois, cette hausse (7%) a permis à la SIB de maintenir son accompagnement sur ce segment de marché, confirmant ainsi sa volonté d'être un acteur important sur le Middle Market. Cet engagement s'est traduit notamment par la consolidation de la position de la banque dans les secteurs de la distribution et du négoce et la conquête du secteur de l'industrie de l'emballage.

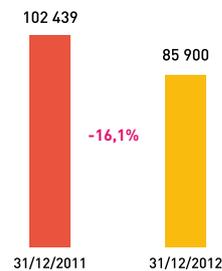


- BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

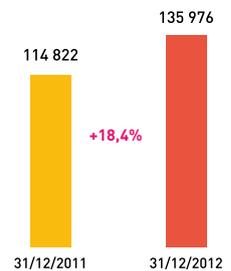
Pour sa part, l'activité du marché des Entreprises a connu une décélération au niveau des ressources à vue (-22 %) bien que les niveaux de DAT aient été stables. En parallèle, une excellente croissance des réemplois à terme (+122 %) vient confirmer la volonté de la SIB d'assurer à la clientèle Corporate un accompagnement sur mesure.

Outre le maintien du niveau de financement dans tous les secteurs d'activité où la banque est présente, la SIB a mis à profit l'exploitation optimale des synergies avec le groupe pour accroître sa capacité de financement des Entreprises.

Ressources



Emplois



- ACTIVITÉS DE MARCHÉ

Dans le cadre de la nouvelle organisation, les activités de Trade Finance et de Trésorerie ont été regroupées au niveau d'une nouvelle Direction : La Direction des Activités de Marché.

Véritable pôle de métier à valeur ajoutée, les Activités de Marché ont amorcé leur déploiement au sein de la banque afin de lui donner, en synergie avec les autres pôles de l'exploitation, une meilleure percussio dans la pénétration du marché.

Qu'il s'agisse d'opérations commerciales libellées en devises ou d'opérations du marché monétaire ou de celui des capitaux en monnaie locale, la SIB est aujourd'hui à même d'offrir à sa clientèle une gamme de produits et services innovants dans une approche alliant cross-selling et service personnalisé à des conditions très compétitives. Cette gamme couvre :

- Les produits de transfert en diverses devises (G10, MAD, ZAR...)
- Les produits de change et de couverture du risque de change (change à terme, options, produits dérivés structurés...)
- Les solutions de financement et d'optimisation de trésorerie via des opérations sur le marché primaire et secondaire (Bons du trésor, certificat de dépôt, Obligations...)
- Les produits de couverture du risque de fluctuation des cours des matières premières sur différents sous-jacents (grains, énergie, métaux...).

BANQUE DE MARCHÉS DE CAPITAUX



Conformément à la réglementation en vigueur, les interventions de la Société Ivoirienne de Banque sur les marchés de capitaux se font à travers sa filiale spécialisée, la **SGL Africaine de Bourse**. En 2012, la SGL Africaine de Bourse a été retenue comme Co-chef de file des deux emprunts émis par l'Etat de Côte d'Ivoire et a été membre des syndicats de placement de plusieurs émissions

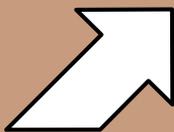
par appel public à l'épargne lancées durant cet exercice. Elle a réalisé des placements d'un montant de plus de 36,9 GXOF, contre 10,9 GXOF en 2011. Dans la poursuite des ambitions du groupe Attijariwafa bank de devenir un acteur de 1er plan sur le marché financier régional de l'UMOA, la SGL Africaine de Bourse se classe désormais 7^{ème} en terme de conservation (9^{ème} en 2011).

La valeur des activités de courtage a été multipliée par plus de 6 entre 2011 et 2012. Grâce à la synergie en cours de développement avec les autres filiales spécialisées du groupe Attijariwafa bank dans la zone UEMOA (Attijari Asset Management et AFC: Attijari Finances Corp), la SGL Africaine de Bourse devrait poursuivre l'amélioration de son positionnement sur le marché.

2012

Rapport annuel

4.

UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE ANCRÉE DANS
LES VALEURS DE LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE BANQUE

527

COLLABORATEURS

52%

DE FEMMES

Chiffres au 31 décembre 2012

La démarche de responsabilité sociale de la Société Ivoirienne de Banque s'inscrit dans le cadre de la vision globale du groupe AWB et de la stratégie adoptée par la Direction Générale de la SIB et se traduit par des engagements au-delà des exigences réglementaires afin de répondre aux attentes de toutes les parties intéressées par l'activité de la banque.

UN ENGAGEMENT SOCIAL FONDÉ SUR DES VALEURS ET DES PRINCIPES D'ACTION

DÉONTOLOGIE	38
CONFORMITÉ	38
CONTRÔLE PERMANENT	39
CAPITAL HUMAIN	40
ACHATS	41

UN ENGAGEMENT SOCIAL FONDÉ SUR DES VALEURS ET DES PRINCIPES D'ACTION

SE SOUMETTRE AUX RÈGLES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DÉONTOLOGIE Pour la préservation des intérêts de notre clientèle

La Société Ivoirienne de Banque a depuis plusieurs années, érigé les questions de déontologie au centre de ses préoccupations en s'engageant à mettre le client et sa satisfaction au cœur de son projet. Elle assure auprès de sa clientèle un rôle de conseil et d'information basé sur :

- la loyauté;
- la diligence;
- la discrétion;
- la vigilance.



CONFORMITÉ Au-delà des exigences légales et réglementaires

Loin de considérer la mise en œuvre des exigences réglementaires et légales comme une question de forme ou de « conformisme », la SIB s'évertue à veiller à ce que les textes de son environnement réglementaire soient non seulement déclinés en procédures mais aussi appliqués selon la lettre et l'esprit de leur rédaction. S'il est vrai que nous assistons à une inflation réglementaire au regard des marchés monétaires et financiers qu'il convient de sécuriser de plus en plus, la SIB demeure et maintient sa vigilance au moyen d'un dispositif de veille réglementaire visant à ne point accuser de retard dans l'application des textes encadrant son activité.

Lutte Anti-blanchiment de capitaux et Financement du Terrorisme « LAB/FT »

En parfaite synergie avec la vision stratégique du Groupe ainsi que celle des autorités locales, la SIB consciente des réelles menaces que peuvent constituer pour sa pérennité, les fonds issus de la délinquance ainsi que ceux affectés à des entreprises terroristes ou encore à des programmes de prolifération d'armes de destruction massive, est engagée dans une démarche de vigilance permanente. Ses diligences s'inspirant d'une approche par les risques l'ont conduite à déployer un dispositif de surveillance dès l'entrée en relation avec les tiers jusqu'aux opérations locales et internationales.



CONTRÔLE PERMANENT

Une surveillance constante

Dans un contexte de fortes exigences réglementaires, conjuguées à une volonté de renforcer et de pérenniser son dispositif de Contrôle Interne, la SIB a mis en place un système de surveillance permanente de son dispositif de Contrôle Interne par la création d'une fonction indépendante de Contrôle Permanent.

La démarche est basée sur l'évaluation régulière des activités, des processus et des systèmes. Inspiré du modèle du groupe, l'objectif de la démarche est d'assurer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des risques au sein de la banque. Pour autant, le système de contrôle retenu par les organes de gouvernance de la banque présente la particularité

d'afficher une indépendance totale vis-à-vis des métiers des contrôleurs internes dédiés.

L'organe central est chargé du pilotage et de l'animation du dispositif de surveillance permanente tout en conservant les liens hiérarchiques et fonctionnels.

Les actions issues de cette surveillance font l'objet d'un suivi régulier par l'ensemble des métiers de la banque et des autres organes de gouvernance notamment, les Comités de Contrôle Interne et d'Audit. De plus, ce suivi est renforcé à travers des reportings à destination du Contrôle Interne Groupe.



UN ENGAGEMENT SOCIAL FONDÉ SUR DES VALEURS ET DES PRINCIPES D'ACTION

MENER UNE GESTION RESPONSABLE DU CAPITAL HUMAIN

Consolider les acquis, accompagner le développement, former et être à l'écoute des collaborateurs de la banque demeure le crédo de la banque en matière de gestion de Capital Humain.

Développement des compétences

L'année 2012 a été marquée par le lancement du projet MEHARI (changement du système informatique) qui a fortement impacté la vie de la SIB sans pour autant freiner sa croissance en ressources et en compétences.

La SIB compte au 31 décembre 2012, **527 collaborateurs**. Les femmes occupent une place prépondérante dans ce dispositif et représentent 52% de l'effectif global. En outre, 5 femmes figurent parmi les membres du Comité de Direction.

En 2012, la SIB a procédé au recrutement de 88 nouveaux collaborateurs contre 56 en 2011, soit une hausse de 64 % et ce malgré le ralentissement de l'extension du réseau. La réforme du régime de départ à la retraite de notre système de prévoyance sociale, intervenue au mois de janvier 2012 qui fixe l'âge de départ à la retraite à 60 ans au lieu de 55 ans a fortement freiné le nombre de départs à la retraite en 2012. En conséquence l'âge moyen de la SIB est resté stable passant de 36,6 à 36,4. Par ailleurs, le pourcentage du personnel affecté au réseau est resté également statique soit 54%.

Véritable vecteur d'intégration entre les filiales subsahariennes et la maison mère, le processus d'accueil des ivoiriens de la promotion YEELLEN (jeunes talents recrutés depuis le Maroc, imprégnés de la culture du Groupe et forts des savoir-faire acquis au cours du parcours d'intégration à Attijariwafa bank) s'est poursuivi avec l'arrivée de 2 collaborateurs.



La formation pour accompagner le développement

Pour accompagner le développement de la banque, la SIB œuvre à la mise en place de formations externes en plus des formations bancaires diplômantes et celles dispensées en interne. En 2012, des formations sur la maîtrise des risques de crédit ont été administrées par un cabinet externe à tous les acteurs concernés : commerciaux, analystes risques, contrôleurs et inspecteurs. En outre, afin de garantir la réussite de la bascule et en prévision de l'avènement du nouveau système d'information, les efforts se sont concentrés sur la formation des agents à l'utilisation du nouvel outil.



Une culture d'entreprise fédératrice et porteuse de valeurs fortes

La célébration du cinquantenaire de la banque en 2012 a conduit à une action de redynamisation de sa politique sociale à travers une enquête diligentée par Capital Consulting (un cabinet basé au Maroc spécialisé dans le domaine des Ressources Humaines), auprès du personnel de la banque. Les conclusions de l'étude, impliquant une amélioration des conditions de vie et de travail ont permis à la banque, de mieux cerner les attentes des collaborateurs. Veiller à l'application des mesures retenues constituera en 2012, l'enjeu majeur de la politique des Ressources Humaines de la banque. On retiendra enfin de cette étude, un attachement fort du personnel à la SIB et aux valeurs qu'elle incarne. Ces valeurs ont à cette occasion été reconnues, adoptées et formalisées dans une charte. Ce sont : l'Éthique, la Responsabilité, le Professionnalisme, l'Esprit d'Équipe et l'Orientation Client.



ACHATS Une nouvelle politique des Achats

La SIB a mis en place dès 2012 une nouvelle politique des Achats avec la création à part entière d'un département Achats et Ordonnancement. Au même titre que les structures de développement commercial créées en vue d'une stratégie expansionniste, les Achats doivent préparer et accompagner ces besoins auprès de ses principaux clients que sont les différents départements de la banque. En effet, l'acheteur doit désormais posséder une vision globale des objectifs de l'entreprise et doit pouvoir répondre aux attentes spécifiques de ses différents départements : Commercial, Communication, Développement, Production, Logistique...

L'adoption des nouvelles procédures Achats s'est traduite par la mise en œuvre de plusieurs actions notamment :

• REFERENCEMENT DES FOURNISSEURS

Le processus de classification des fournisseurs étant essentiel, la fiabilisation de la base de données a permis de centrer l'action des Achats sur ceux qui vont réellement contribuer à la performance de l'entreprise pour relever le défi de la rationalisation des achats.

• MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION AFIN D'ENCADRER LES PRATIQUES DES PERSONNES IMPLIQUEES DANS LE PROCESSUS

Dans le cadre de ces nouvelles procédures, une organisation est adoptée afin d'encadrer les pratiques des personnes impliquées dans le processus :

- Mise en place d'une cellule de gestion des appels d'offres
- Création d'un comité d'ouverture des plis ;
- Création de plusieurs comités Achats ;
- Implication d'un contrôleur budgétaire dans le processus achat ;
- Adaptation de la procédure en fonction du montant de l'achat.

À travers ces différentes actions, les Achats ont contribué de façon efficiente à préserver et améliorer les frais généraux et investissements de la SIB en favorisant une baisse du coefficient d'exploitation de l'ordre de 10 %.



RAPPORT DE GESTION

SOMMAIRE

p.46

ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIQUE
ET BANCAIRE

p.48

ANALYSE DE
L'ACTIVITÉ ET
DES RÉSULTATS
DE LA SOCIÉTÉ
IVOIRIENNE DE
BANQUE

p.50

GESTION GLOBALE
DES RISQUES

p.52

TEXTES DES
RÉSOLUTIONS
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE
ANNUELLE

p.56

RAPPORT
GÉNÉRAL DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES

p.57

RAPPORT
SPÉCIAL DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES
SUR LES
CONVENTIONS
RÉGLEMENTÉES

p.60

COMPTES

RAPPORT DE GESTION

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET BANCAIRE

La conjoncture économique internationale a été marquée en 2012 par la morosité de l'activité économique dans la plupart des pays avancés et la contraction du commerce mondial dues à la situation politique précaire en Grèce et à la chute des prix des matières premières.

Globalement, on assiste à une reprise fragile de l'économie mondiale. Le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions. La croissance de la production mondiale a été revue à 3,3% et 3,6% respectivement en 2012 et en 2013, soit une baisse de 2 et 3 points de base par rapport aux estimations précédentes. La cause de cette baisse de la production mondiale est la morosité de l'activité économique dans la plupart des pays avancés et la contraction du commerce mondial dues à la situation politique précaire en Grèce et à la chute des prix des matières premières.

L'ampleur de la contraction (3,3% contre 3,8%) de l'économie a été variable selon les régions du monde. En effet, aux Etats-Unis la croissance du PIB passe de 1,8% en 2011 à 2,3% en 2012 alors que dans la zone, elle est négative (-0,4% contre 1,6% en 2011).

Selon les données du FMI, la croissance des pays émergents et en développement va se replier en 2012. En effet, la croissance des pays émergents et en développement s'établirait à 5,3% en 2013 contre 6,2% en 2012. Les grands pays émergents tels que la Chine et le Brésil enregistrent une croissance baissière. Elle s'établirait respectivement à 7,8% en 2012 contre 9,2% en 2011 pour la Chine et à 4,9% en 2012 contre 6,2% en 2011 pour le Brésil.

Au niveau Financier international, la méfiance vis-à-vis des marchés financiers persiste.

Au niveau du continent africain, la croissance économique a été inégale selon les pays. Les pays producteurs de produits pétroliers ont été favorisés par la hausse des cours tandis que les autres ont été pénalisés.

Selon les données de la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Afrique du Nord est passée d'une croissance de 0,5% en 2011 contre

3,1% en 2012. Elle devrait continuer à s'améliorer pour se situer à environ 4% en 2013.

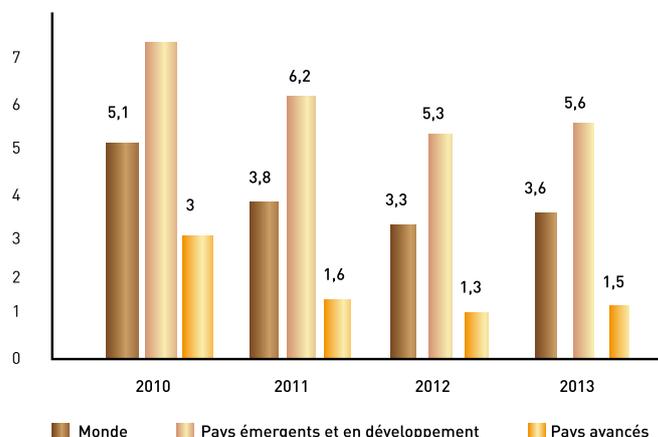
Au niveau de l'Afrique subsaharienne, le taux de croissance devrait se maintenir à 4,8% (4,9%) en 2011 selon le FMI. Les prévisions 2013 sont de 5,8%.

Plus précisément, au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la croissance a enregistré une croissance de 5,8% en 2012 contre 0,6% en 2011, malgré la crise Malienne. Ce dynamisme économique résulterait du redressement de la production agricole et de la bonne tenue de l'activité minière. Pour 2013, la BCEAO prévoit une croissance 6,5%.

Après avoir connu son niveau historique en avril 2011, l'inflation dans l'union reste à un niveau relativement faible. Le taux d'inflation dans l'UEMOA, en glissement annuel, est passé de 2,5% à fin mars 2012 à 0,6% à fin avril 2012, avant de remonter à 1,8% à fin mai 2012 et 2,1% à fin juin 2012. La progression moyenne des prix est ainsi ressortie à 1,5% au deuxième trimestre 2012 contre 2,5% au trimestre précédent. Cette orientation baissière de l'inflation résulte de la diminution des prix des carburants au deuxième trimestre dans certains pays de l'Union, en phase avec le repli des cours mondiaux du pétrole brut et l'impact des mesures prises dans les pays pour contenir la hausse des prix des céréales locales et importées. Elle s'explique également par un effet de base dû à la forte hausse des prix en Côte d'Ivoire pendant la crise postélectorale de 2011.

Le marché financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a été marqué, au cours du second trimestre 2012, par une baisse des indicateurs sur l'ensemble des compartiments du marché en glissement annuel. En effet, l'indice BRVM 10 s'est déprécié de 4,1% pour se fixer à 171,6 points contre 179,0 points un an plus tôt, tandis que l'indice BRVM composite s'est replié de 3,7% à 148,9 points contre 154,6 points à la même période de l'année précédente. En revanche, les indices BRVM 10 et BRVM composite se sont accrus respectivement de 0,8% et 1,5% en variation trimestrielle.

Taux de croissance du PIB



Au niveau national, l'année 2011 a été pour la Côte d'Ivoire une année difficile. L'année 2012 a été l'année de redécollage. L'activité économique s'est considérablement améliorée dans le premier semestre de l'année 2012. Initialement évalué à 8,1 %, le niveau de la croissance économique de la Côte d'Ivoire s'établirait à 8,6%. Enregistrant un bon de 0,5 selon les dernières estimations du FMI.

Cette amélioration est imputable d'une part à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), à l'annulation des dettes des partenaires bilatéraux tels que la Suisse, l'Italie et le Canada et aux efforts internes des autorités ivoiriennes concernant notamment le Programme d'Investissement Public (PIP). Elle aussi imputable au programme de relance économique initié par les autorités ivoiriennes dès la sortie de crise.

Cette relative performance s'explique de façon contrastée par :

- Un ralentissement au niveau du secteur primaire passant de 1,7% à 0,7% en 2012 en raison de la baisse des cours des produits agricoles notamment le cacao et du cajou mais aussi de la production (baisse de 9% pour le cacao). Toutefois, il faut noter les progressions au niveau du café, de l'or, du gaz et du pétrole.
- Un fort rebond au niveau du secteur secondaire qui après un repli de 9,7% en 2011 lié à la crise, a crû de 14,8% en 2012 en raison des mesures de relance économique prises dès 2011. Cette croissance est essentiellement tirée par le secteur des BTP (+33%) sous l'effet de la relance des grands travaux, par l'industrie (26,4% sous l'effet du dynamisme de la quasi totalité des branches) et des dérivés du pétrole (+31%) entraînés par l'amélioration de la situation de la SIR.

Une croissance remarquable au niveau du secteur tertiaire, grâce aux mesures prises par les autorités ivoiriennes après la crise postélectorale, l'économie s'est redressée dans la plupart des secteurs productifs. Ces mesures concernent notamment la restauration de la capacité de l'Administration, le soutien au secteur privé et le renforcement de la sécurité. Cette évolution favorable est attribuable au flux des ventes de

la quasi-majorité des postes, soutenue par le regain de confiance des opérateurs économiques.

Le secteur du transport qu'il soit maritime (+30,5% du volume traité par le Port d'Abidjan), aérien (atteinte du même niveau que 2010) ou terrestre est en hausse. Les importations de biens ont augmenté de 45,8% en raison de la reconstruction de leur stock par les entreprises. Le secteur tertiaire est aussi tiré par les télécoms notamment la téléphonie mobile.

Le taux d'inflation en glissement annuel a progressivement baissé pour atteindre son plus bas niveau en avril 2012 soit une baisse de 3,5%. D'avril 2012 à août 2012, le taux d'inflation en glissement annuel est passé d'une baisse de 3,5% à une hausse de 1,9% en août 2012. La faiblesse du taux est liée essentiellement à des effets de base, induits par le niveau exceptionnellement élevé des prix en Côte d'Ivoire au premier trimestre 2011 en rapport avec la crise postélectorale. Les prix se sont également repliés à la suite des mesures d'urgence prises par les autorités dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Il s'agit notamment de la réduction du prix du riz et du sucre à la faveur d'une concertation entre le gouvernement et des importateurs, ainsi que des actions pour améliorer la fluidité du transport des marchandises à l'intérieur du pays.

Forte d'une année 2012 remarquable, l'économie ivoirienne a montré sa capacité à rebondir. Le taux de croissance noté en 2012 devrait être confirmé en 2013 avec des prévisions de 9%. Le gouvernement devrait travailler davantage sur l'amélioration de la situation sécuritaire et de la gouvernance (doing business) afin d'attirer de nombreux investissements directs étrangers.

RAPPORT DE GESTION

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RESULTATS DE LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE BANQUE

Activités

Avec le redémarrage des activités économiques après une année 2011 difficile, la Société Ivoirienne de Banque a confirmé davantage son solide ancrage dans le paysage bancaire ivoirien. Elle a consolidé ses fondamentaux et continué à mener les projets structurants qui devront permettre à la banque d'être à moyen et long terme sur le podium des banques ivoiriennes.

Le nouveau plan d'actions ainsi que le budget validé par le Conseil d'Administration a poursuivi le plan stratégique visant à repositionner la Société Ivoirienne de Banque comme un acteur de référence, dans le cadre du déploiement d'un modèle de banque de détail universelle. De ce fait, la banque a poursuivi son développement sur tous les segments de clients. Cette stratégie a permis à la SIB de consolider sa position (4^{ème}) en matière de distribution de crédit et de gagner un rang au niveau des ressources avec une progression des parts de marché.

L'objectif de conquête de nouveaux clients particuliers a été totalement atteint avec plus de 33 000 contre un objectif de 30 000.

L'extension du réseau s'est poursuivie avec l'ouverture de 5 nouveaux points de vente et 2 en cours de finition à fin décembre 2012.

L'offre de produits a été enrichie par le « livret jeune » qui s'adresse principalement aux adolescents qui seront les clients de demain.

L'année 2012 a été marquée par les festivités du cinquantenaire de la banque qui a vu la réalisation de plusieurs activités.

Bilan

Le total bilan de la banque a progressé de 7% en liaison avec l'augmentation des créances à la clientèle (+15%) et à l'effort de collecte qui a permis un volume additionnel de 28 milliards de F.CFA de dépôts (+10%). La collecte des ressources clientèle a été importante avec une progression de 40% soit une collecte additionnelle de plus de 80 milliards.

Ces progressions ont permis d'améliorer les parts de marché de la SIB aussi bien en emplois (+70 points de base) qu'en ressources (+50 points de base). Le bilan passe de 348 Milliards fin 2011 à 402 milliards fin 2012 soit une progression de 7%.

Résultats

La Société Ivoirienne de Banque s'étant positionnée pour un redémarrage important dès 2012, a vu tous ses indicateurs orientés favorablement à l'exception des dotations nettes aux provisions dont le niveau relativement important par rapport au budget est le contrecoup de la crise postélectorale de 2011.

Le PNB de la banque a progressé de 27% pour se situer à 32 milliards contre 25,3 milliards en 2011 et 31 milliards au budget. Cette progression est essentiellement liée à une amélioration de la marge d'intérêts

clientèle et de la marge sur commissions qui progressent respectivement de 27% et de 23% par rapport à 2011. Si les intérêts sont portés par la hausse des emplois, les commissions sont portées quant à elles, par les opérations avec l'international.

Les frais généraux progressent de 16% par rapport à 2011 en raison de la sous-activité liée à la crise postélectorale qui a réduit les charges de consommation directes (électricité, eau, téléphone, entretien, imprimerie...) en 2011. Elles restent toutefois conformes au budget.

Le résultat brut d'exploitation progresse de 42% (15,4 milliards contre 10,8 milliards en 2011) sous l'effet conjugué de la hausse du PNB et de la maîtrise des frais généraux.

Le coefficient d'exploitation s'améliore et ressort à 52% contre 57% en 2011.

La banque a procédé à un nettoyage des fonds de commerce en vue d'apurer totalement les effets de la crise postélectorale. Ainsi, le coût du risque s'est dégradé en 2012 pour se situer à - 3,9 milliards de F.CFA. Le taux de couverture des créances douteuses et litigieuses par des provisions reste élevé (83%).

Le résultat de la banque s'établit à 8 664 millions soit une progression de 47% par rapport à 2011 (6 308 millions).

AFFECTATION DES RESULTATS

	[en XOF]
Le RESULTAT SOCIAL au 31-12-2012	8 664 283 899
<input type="checkbox"/> La dotation à la réserve spéciale 15 % (Article 27 de la loi bancaire) est de	1 299 642 585
<input type="checkbox"/> Le bénéfice distribuable est donc de 7 364 641 314, (Résultat de l'exercice après déduction de la réserve spéciale), soit	7 364 641 314
Sur proposition du Conseil d'Administration, il est décidé :	
<input type="checkbox"/> d'affecter à la réserve facultative la somme de	3 164 641 314
<input type="checkbox"/> de distribuer aux Actionnaires sous forme de dividendes la somme de	4 200 000 000
Cette distribution correspond à un dividende de 4 200 xof bruts par action	

PERSPECTIVES 2013

L'année 2013 devrait confirmer la consolidation de la reprise économique de la Côte d'Ivoire notée en 2012. En effet, les résultats du PPTE, des grands travaux, de la réforme du secteur café/cacao ainsi que du plan national de développement devraient être plus visibles. Le développement des activités minières permettra de diversifier les sources de revenus qui restent encore trop dépendantes de l'exportation du secteur agricole.

Les différentes prévisions annoncent une croissance aux alentours de 9% conjonction de l'investissement privé et public, marquant ainsi un redécollage effectif de l'économie ivoirienne.

Le gouvernement devrait travailler davantage sur l'amélioration de la situation sécuritaire et de la gouvernance mais aussi sur l'apurement de la dette intérieure qui reste un facteur pénalisant pour les PME.

Forte de ces prévisions de croissance, la Société Ivoirienne de Banque a établi un budget 2013 ambitieux confirmant sa volonté d'accompagner les acteurs économiques et les autorités ivoiriennes dans leur ambition de développement.

GESTION GLOBALE DES RISQUES

La démarche de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) en termes de gestion globale des risques s'inscrit dans le cadre des règles définies au niveau des recommandations des autorités de tutelle et du groupe AWB.

La Direction de La GESTION GLOBALE des RISQUES joue un rôle important dans la politique de gestion et de maîtrise des risques. Cette Direction, indépendante des métiers, rattachée au Directeur Général Adjoint, a une relation fonctionnelle avec la ligne Métier GESTION GLOBALE des RISQUES Groupe AWB. Cette indépendance lui permet d'assurer une objectivité optimale dans l'examen des propositions de prise de risque et dans le contrôle.

La mission principale de la Direction se situe à deux niveaux :

- **En amont** : les fonctions Risque de Contrepartie ont pour mission de détecter et suivre les différents risques de crédit depuis leur origination par l'analyse des demandes émanant des commerciaux de la banque, par l'appréciation du volume d'activité de la relation et le fondement économique qui sous-tend les financements sollicités, ainsi que l'évaluation de la qualité des garanties.

- **En aval** : les tâches se résument comme suit :

- le suivi quotidien des utilisations par rapport aux autorisations et prendre en cas de dépassement des mesures correctives;
- le passage en revue régulier de l'ensemble des engagements dans l'optique de qualifier le portefeuille par famille de risque;
- le repérage des créances présentant des signes de difficultés et des incidents de paiements;
- le provisionnement des créances en souffrance;
- la gestion des garanties reçues par la SIB et leur enregistrement dans le système d'information;
- la conservation des documents physiques dans des armoires ignifugées dans ce département.

**TEXTES DES RÉSOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE**

RAPPORT DE GESTION
2012

TEXTES DES RÉSOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et les états financiers de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2012, qui se solde par un résultat bénéficiaire, après amortissements, provisions et prélèvement BIC, de 8 664 283 899 XOF.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de répartir comme suite Résultat de l'Exercice clos au 31 décembre 2012 et s'élevant à : [en XOF]

- Le RESULTAT SOCIAL au 31-12-2012 est de 8 664 283 899
- La dotation à la réserve spéciale 15 % [Article 27 de la loi bancaire] est de 1 299 642 585
- Le bénéfice distribuable est donc de 7 364 641 314 [Résultat de l'exercice après déduction de la réserve spéciale], soit 7 364 641 314

Sur proposition du Conseil d'Administration, il est décidé :

- d'affecter à la réserve facultative la somme de 3 164 641 314
- de distribuer aux Actionnaires sous forme de dividendes la somme de 4 200 000 000

Cette distribution correspond à un dividende de 4 200 XOF bruts par action.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte des termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions intervenues dans le cadre des articles 438 et suivants de l'acte uniforme OHADA et approuve lesdites conventions.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus à tous les Membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes accomplis par eux au cours de l'Exercice clos au 31 décembre 2012.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte des désignations en qualité de représentants de l'Etat de Côte d'Ivoire au sein du Conseil d'Administration de la Société Ivoirienne de Banque « SIB » sous condition suspensive de l'agrément de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine, de :

Par lettre N° 0942/MPMEF/CS/CMF/dk du 13 MAI 2013

- **Madame KONÉ épouse COULIBALY Minafou Fanta**, Conseiller Spécial de Madame le Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances, en remplacement de Monsieur ABINAN Kouakou Pascal ;
- **Monsieur ALI Coulibaly**, Agent Comptable Central du Trésor, en remplacement de Monsieur LAMA-KOUADIO N'Gohicet Tonio.

Les mandats de Madame KONE Epouse COULIBALY Minafou Fanta et de Monsieur ALI Coulibaly prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'Exercice 2017, durée restant à courir des mandats d'Administrateurs de Monsieur ABINAN Kouakou Pascal et Monsieur LAMA-KOUADIO N'Gohicet Tonio.

Suite à ces nominations, les mandats de Monsieur ABINAN Kouakou Pascal et Monsieur LAMA-KOUADIO N'Gohicet Tonio prennent fin.

L'Assemblée Générale tient à remercier tout particulièrement Messieurs ABINAN Kouakou Pascal et LAMA-KOUADIO N'Gohicet Tonio pour leur soutien et les actes accomplis par eux durant la durée de leurs mandats.

Madame KONÉ épouse COULIBALY Minafou Fanta et Monsieur ALI Coulibaly déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées et ne faire l'objet d'aucun empêchement à l'exercice de celles-ci.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

TEXTES DES RÉSOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus plein et définitif à :

- **Monsieur Pascal Kouakou ABINAN**
- **Monsieur N'Gohicet Tonio LAMA-KOUADIO**

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de porter à QUATRE VINGT UN MILLIONS XOF (81.000.000 XOF), pour l'Exercice 2013, le montant brut de l'indemnité de fonction allouée aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément à l'article 26 des statuts et aux articles 703 à 706 de l'acte uniforme OHADA, nomme, sous réserve de l'approbation de la Commission Bancaire de l'UMOA, pour une durée de **TROIS ANS** :

en tant que **COMMISSAIRE aux COMPTES TITULAIRES** :

- **le Cabinet ERNST & YOUNG**
représenté par Mme Caroline ZAMOJCLOWNA-ORIO
Expert Comptable diplômé inscrit au Tableau de l'Ordre,
5, Avenue Marchand - 01 BP. 2715 à Abidjan 01

en tant que **CO-COMMISSAIRE aux COMPTES SUPPLÉANT du Cabinet ERNST & YOUNG** :

- **le Cabinet SIGECO**
représenté par M. Bernard Bilé Kroah N'DABIAN
Expert Comptable diplômé inscrit au Tableau de l'Ordre,
23, Avenue Chardy - 01 BP 1328 à Abidjan 01

Ces mandats de trois ans viendront donc à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'**exercice clos le 31 décembre 2015**.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Le Conseil d'Administration soumet à la ratification de l'Assemblée Générale deux conventions réglementées liant la Société Ivoirienne de Banque aux sociétés Attijari Africa et Attijari IT Africa, filiales du Groupe Attijariwafa bank.

Exposé des motifs

1. **La société Attijari Africa**, bénéficiant du statut Casablanca Finance City au Maroc, est née du transfert des activités de l'entité en charge de la supervision et coordination des activités des filiales Africaines du Groupe (anciennement nommée Banque de Détail à l'International).

La convention liant la Société Ivoirienne de Banque et Attijari Africa est de ce fait **une simple reconduction**, aux mêmes conditions financières, de l'ancienne convention qui liait la SIB au groupe Attijariwafa bank. Ladite convention est jointe en annexe des résolutions.

2. **La société Attijari IT Africa**, bénéficiant également du statut Casablanca Finance City au Maroc, a pour objet la fourniture de services informatiques notamment en matière d'hébergement des plateformes informatiques, mise à disposition des plateformes de production et de backup, maintenance, exploitation et supervision des applications, administration technique et service Desk et support technique. Ladite convention est jointe en annexe des résolutions.

L'Assemblée Générale après en avoir pris connaissance ratifie en leur état lesdites conventions.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations, en vue de procéder à tous dépôts et publications qu'il appartiendra.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

COMPTES

RAPPORT DE GESTION
2012

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'ordonnance N°2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire ainsi que de l'acte uniforme de l'OHADA sur les sociétés commerciales et du GIE, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Société Ivoirienne de Banque tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi ;
- Le respect de la réglementation prudentielle ;
- Le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en Côte d'Ivoire; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels de la Société Ivoirienne de Banque sont, au regard des règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la banque.

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous vous informons que les encours de crédits accordés aux actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10% au moins des droits de vote, aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la banque ainsi que les entreprises privées dans lesquelles les personnes précitées exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social s'élèvent à FCFA 3,760 milliards au 31 décembre 2012. Ces crédits représentent 14,54% des fonds propres effectifs de la banque à cette date. Le plafond autorisé par la réglementation bancaire est de 20%.

III. Respect de la réglementation prudentielle

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques relatives au respect de la réglementation prudentielle.

Nous portons à votre attention que le ratio de structure du portefeuille s'établit à 11% contre un minimum de 60% fixé par la réglementation bancaire. Ce ratio a été abrogé à compter du 1er janvier 2013, par décision n° CM/UEMOA/022/12/2012 du Conseil des Ministres de l'UMOA.

IV. Fonctionnement des organes sociaux

Nous avons procédé à l'évaluation du fonctionnement des organes sociaux, de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne au sein de la Banque.

Notre examen a mis en évidence des axes d'amélioration qui font l'objet d'un rapport de recommandations distinct adressé à la Direction Générale de la Banque, conformément à l'article 8 de la circulaire n° 004-2011/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédits de l'UMOA.

Abidjan, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Côte d'Ivoire

Marc WABI
Associé

PricewaterhouseCoopers

Edouard MESSOU
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Rapport présenté en application de l'article 440 de l'acte uniforme de l'OHADA sur les sociétés commerciales et du GIE

Exercice clos le 31 décembre 2012

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application des dispositions des articles 440 à 442 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes, visées aux articles 438 à 448 de cette loi et qui concernent toute convention intervenue entre la société et l'un de ses administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint, ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, soit directement ou indirectement, soit par personne ou société interposée. Ce rapport ne concerne pas les conventions normales portant sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 portant réglementation bancaire du 1^{er} décembre 2009, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle ou au fonctionnement de la Banque, ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS RELEVANT DES ARTICLES 438 À 440 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET DU GIE

1.1 Conventions conclues au cours de l'exercice 2012

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons que le Conseil d'Administration de la Banque ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2012.

1.2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2012

En application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1.2.1 Convention d'assistance technique et de coopération d'Attijariwafa bank

Administrateur concerné : Attijariwafa bank représenté par Monsieur Boubker JAI

Nature et objet :

Il s'agit d'une convention d'assistance conclue en date du 29 janvier 2010 avec le Groupe ATTIJARIWAFI BANK au terme de laquelle celui-ci apporte à la SIB, les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière de :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc.;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertises, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques, conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôles internes ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels ; prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du Système d'Information.

La convention conclue pour une durée d'une année est renouvelable par tacite reconduction.

Les interventions du Groupe ATTIJARIWAFABANK sont réalisées à la demande et ne sont soumises à aucune limitation particulière.

Modalités financières :

Les charges comptabilisées au titre de cette convention s'élèvent à FCFA 352 millions toutes taxes comprises pour l'exercice 2012.

1.2.2 Convention d'assistance technique à la SGI Africaine de Bourse

Administrateur concerné : Monsieur Daouda COULIBALY

Nature et objet :

Il s'agit d'une convention d'assistance signée avec la SGI Africaine de Bourse au titre de laquelle la SIB s'engage à fournir une assistance étendue à la SGI dans les domaines de l'exploitation, de la comptabilité et du contrôle de gestion, de l'audit interne, des moyens généraux, de l'informatique, de la documentation, de la gestion du personnel, commercial et de l'assistance juridique. La convention initialement signée le 29 décembre 1997 a été modifiée par un avenant en date du 06 janvier 2004.

Modalités financières :

Les prestations de la SIB se font selon les demandes exprimées par la SGI et sont rémunérées par un montant forfaitaire annuel arrêté à FCFA 4,130 millions toutes taxes comprises.

1.2.3 Convention d'assistance comptable à la SIPRIM

Administrateur concerné : Monsieur Daouda COULIBALY

Nature et objet :

Ce contrat a été signé le 31 mai 1995. Les rapports existant entre les sociétés SIPRIM et SIB sont ceux qui existent entre un mandant et son mandataire.

Dans ce cadre, SIPRIM donne à la SIB tous pouvoirs pour agir en son nom et pour son compte, pour l'exécution des services ou l'accomplissement des actes. SIPRIM reste néanmoins seule responsable de toutes les dettes et de tous les engagements qui pourraient résulter de cette gestion comptable.

Modalités financières :

En contrepartie de ces services, la SIB a perçu une rémunération annuelle de FCFA 2,950 millions toutes taxes comprises au titre de l'exercice 2012.

2. CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE 45 DE L'ORDONNANCE N°2009-385 DU 1ER DÉCEMBRE 2009 PORTANT RÉGLEMENTATION BANCAIRE

En application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous devons vous rendre compte de tous les prêts et garanties consentis par l'établissement financier à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

La SIB a accordé des crédits d'un montant global de FCFA 97,5 millions aux personnes susvisées.

2.1 Avec la Direction Générale

Le montant global des prêts consentis à la direction générale de la Banque s'établit à FCFA 78,5 millions au 31 décembre 2012. Ces prêts sont rémunérés aux taux annuels de 4 et 4,5%, conformément à ceux appliqués au personnel de la Banque. Les intérêts de ces prêts comptabilisés au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à FCFA 1,27 millions.

2.2 Avec la SGI Africaine de Bourse

La Banque a accordé à la SGI Africaine de bourse une ligne de caution dont le solde s'établit à FCFA 19 millions au 31 décembre 2012. Cette ligne de caution est rémunérée au taux annuel de 0,5%.

3. RÉMUNÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX ADMINISTRATEURS

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'Administration de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Nous n'avons pas été informés de rémunérations ou de remboursements visés à l'article précité.

Ainsi, conformément à la loi et aux statuts de la société, il vous appartiendra de vous prononcer sur le présent rapport spécial.

Abidjan, le 26 avril 2013
Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Côte d'Ivoire

Marc WABI
Associé

PricewaterhouseCoopers

Edouard MESSOU
Associé

COMPTES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

Montants en FCFA

ACTIF	MONTANTS	PASSIF	MONTANTS Av.Répartition	MONTANTS Ap.Répartition
Caisse	18 543 271 120			
Créances Interbancaires	36 682 768 832	Dettes Interbancaires	2 881 257 566	2 881 257 566
* A vue	29 682 768 832	*A vue	2 743 201 110	2 743 201 110
- Banque Centrale	21 608 586 970	-Banque Centrale		
- Trésor Public ,CCP	10 792 977	-Trésor Public,CCP	357 684 142	357 684 142
- Autres Etablissements de Crédit	8 063 388 885	-Autres Etablissements de Crédit	2 385 516 968	2 385 516 968
* A terme	7 000 000 000	*A terme	138 056 456	138 056 456
Créances sur la Clientèle	238 918 965 899	Dettes à l'égard de la Clientèle	313 100 537 892	313 100 537 892
*Portefeuille d'Effets Commerciaux	8 722 663 552	*Comptes d'Epargne à vue	71 932 105 593	71 932 105 593
-Crédits de Campagne	0	*Comptes d'Epargne à terme	10 746 390 571	10 746 390 571
-Crédits Ordinaires	8 722 663 552	*Bons de Caisse	62 500 000	62 500 000
*Autres Concours à la Clientèle	165 441 959 481	*Autres dettes à vue	158 031 740 443	158 031 740 443
-Crédits de Campagne	16 484 710 348	*Autres dettes à terme	72 327 801 285	72 327 801 285
-Crédits Ordinaires	148 957 249 133			
*Comptes Ordinaires Débiteurs	64 754 342 866			
*Affacturage		Dettes représentées par un Titre	6 000 000 000	6 000 000 000
		Autres Passifs	7 304 486 989	11 504 486 989
Titres de placement	29 032 269 253	Comptes d'Ordre et Divers	5 678 475 570	5 678 475 570
Immobilisations Financières	20 125 059 349	Provisions pour risques et Charges	615 135 665	615 135 665
Crédit bail et opérations assimilés		Provisions réglementées	490 000 000	490 000 000
Immobilisations incorporelles	2 839 065 378	Emprunts et titres émis subordonnés		
Immobilisations corporelles	8 835 440 992	Subventions d'Investissement		
Actionnaires ou associés		Fonds pour Risques Banc.Généraux	500 000 000	500 000 000
Autres actifs	13 472 640 446	Capital	10 000 000 000	10 000 000 000
Comptes d'Ordre et Divers	3 215 212 216	Réserves	16 430 515 904	20 894 799 803
		Ecarts de réévaluation		
		Report à nouveau (+/-)	0	
		Résultat en instance d'affectation (+/-)	0	
		Résultat de l'exercice (+/-)	8 664 283 899	0
TOTAL ACTIF	371 664 693 485	TOTAL PASSIF	371 664 693 485	371 664 693 485

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

Montants en FCFA

Engagements de Financement		Engagements de Financement	
*En faveur d'Etablissements de Crédit		*Reçus d'Etablissements de Crédit	
*En faveur de la Clientèle	10 375 833 510	*Reçus de la Clientèle	
Engagements de Garantie		Engagements de Garantie	
*En faveur d'Etablissements de Crédit	1 133 872 653	*Reçus d'Etablissements de Crédit	0
*En faveur de la Clientèle	58 142 388 140	*Reçus de la Clientèle	109 657 138 286
Engagements sur Titres		Engagements sur Titres	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

destiné à la publication

Montants en
millions de F CFA

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
Intérêts et charges assimilés	5 574 162 384	Intérêts et Produits assimilés	21 265 385 595
*Sur dettes Interbancaires	279 166 557	*Sur dettes Interbancaires	30 562 700
*Sur dettes à l'égard de la Clientèle	5 285 661 377	*Sur Créances à l'égard de la Clientèle	21 221 946 446
*Sur dettes représentées par un Titre	9 334 450	*Sur Titres d'Investissement	
*Autres intérêts et charges assimilés		*Autres intérêts et produits assimilés	12 876 449
Charges sur Crédit-Bail et Opérations assimilés		Produits sur Crédit-Bail et Opérations assimilés	
Commissions	555 400 699	Commissions	12 263 996 401
Charges sur Opérations Financières	10 566 878	Produits sur Opérations Financières	2 456 009 641
*Titres de Placement		*Titres de Placement et d'investissement	1 892 809 422
*Opérations de change		*Dividendes et produits assimilés	72 200 700
*Opérations de Hors Bilan	10 566 878	*Opérations de change	490 999 519
		*Opérations de Hors Bilan	
Charges diverses d'exploitation bancaire	747 821 320	Produits divers d'exploitation bancaire	2 075 044 751
Achats de marchandises	318 090 037	Marges commerciales	
Stocks vendus		Ventes de marchandises	
Variations de stocks de marchandises		Variations de stocks de marchandises	
Frais Généraux d'exploitation	14 878 102 660	Produits Généraux d'exploitation	3 615 376 557
*Frais de Personnel	7 844 289 586	Reprises d'Amortissements et Provisions sur immobilisations	
*Autres frais généraux	7 033 813 074	Solde en bénéfice des corrections de valeurs sur créances et du HB	87 702 132
Dotations aux Amortissements et Provisions sur immobilisations	1 154 537 449	Excédent des reprises/dotations du fonds pour risques bancaires gén.	
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du Hors Bilan	7 013 073 285	Produits exceptionnels	161 787 834
Excédent des dotations/reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	Profits sur exercices antérieurs	670 611 570
Charges exceptionnelles	590 990 031		
Pertes sur exercices antérieurs	644 022 673		
Impôt sur bénéfice	2 444 863 166		
Bénéfice de l'exercice	8 664 283 899		
TOTAL	42 595 914 481	TOTAL	42 595 914 481

CONTACTS

SIÈGE SOCIAL

Abidjan Plateau. 34, Boulevard de la République. Immeuble ALPHA 2000
01 B.P 1300 Abidjan 01
Tél: +225 20 20 00 00
Fax : +225 20 20 01 19

www.sib.ci

INFORMATIONS FINANCIÈRES

DIRECTION FINANCIÈRE

M. Guillaume KOUASSI
Téléphone : +225 20 20 01 74
e-mail : guillaume.kouassi@sib.ci

COMMUNICATION ET MARKETING STRATÉGIQUE

Mme Mariam CISSE-ELLOGNE
Téléphone : +225 20 20 01 59
e-mail : mariam.cisse-ellogne@sib.ci



**Société Ivoirienne
de Banque**